

A Charleroi - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**

Sigle du programme: **FISP9CE**

Table des matières

--

FISP9CE - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les métiers du chiffre, notamment ceux d'expert-comptable et de conseil fiscal, exigent des compétences de plus en plus pointues.

Pour répondre à cette préoccupation, un master [120] en sciences de gestion, spécialisation en fiscalité et expertise comptable est organisé sur le site de Charleroi en horaire décalé. Toutefois, pour les professionnels souhaitant uniquement **améliorer leurs compétences** en expertise comptable et/ou en fiscalité, quatre certificats leur sont destinés.

Le présent certificat (FISP9CE) cible plus particulièrement les compétences en matière de fiscalité des personnes. En répondant aux exigences de l'Institute for Tax Advisors & Accountants (ITAA), les cours qui le constituent sont, de par leur approfondissement, une excellente préparation à l'**examen d'aptitude de l'ITAA**. Ils peuvent aussi permettre, le cas échéant, de prétendre aux **dispenses des examens d'admission**.

Les étudiants souhaitant compléter leur programme afin de pouvoir prétendre à plus de dispenses aux examens d'admission de l'ITAA peuvent s'inscrire en élève libre à maximum 20 à 30 crédits par an pouvant être pris au sein du programme de Master [120] en sciences de gestion, spécialisation en fiscalité et expertise comptable.

En 2023-2024, les frais d'inscription à ce certificat s'élèvent à 600€ (ou 540€ si vous êtes déjà détenteur d'un diplôme UCLouvain).

Votre profil

Vous

- êtes porteur d'un diplôme de bachelier en comptabilité ou porteur d'un diplôme de master en sciences de gestion ou ingénieur de gestion, avec 5 années d'expérience professionnelle (y compris les années d'études réussies) dans le domaine comptable et/ou fiscal
- souhaitez recevoir une formation plus approfondie et actualisée en matière de fiscalité des personnes
- souhaitez recevoir une excellente préparation pour l'examen d'aptitude de l'ITAA ou obtenir des dispenses aux examens d'admission de l'ITAA.

Votre programme

Les cours de ce certificat sont issus du programme de master [120] en sciences de gestion, spécialisation en fiscalité et expertise comptable organisé en **horaire décalé** sur le site de **Charleroi**. Ce certificat bénéficie par conséquent d'un corps professoral principalement composé de **praticiens expérimentés** et privilégie une approche pédagogique basée sur les études de cas, les séminaires et les travaux pratiques. Il est rattaché à l'offre de programme "**Executive education**" de la LSM.

Les étudiants sont invités, dans **différents travaux individuels ou de groupe**, à porter un regard réflexif sur leur pratique professionnelle ou à étudier et résoudre des problèmes en lien avec leur domaine professionnel.

Votre parcours

Le certificat en fiscalité des personnes (FISP9CE) permet :

- d'acquérir les compétences de base en fiscalité
- d'approfondir ses connaissances en accédant au second certificat en fiscalité des entreprises (FISE9CE).

Au terme de cette formation, les participants intéressés auront des compétences approfondies en fiscalité et seront aptes à présenter les **examens d'aptitude au terme de leur stage d'expert-comptable et conseil fiscal** organisés par l'ITAA.

FISP9CE - Profil enseignement

FISP9CE Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⌘ Partie de base FISP9CE

○ MGEHC2157	TVA	Marie Lamensch	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ MGEHC2148	Impôt des personnes physiques	Frédéric Janssen	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ MGEHC2154	Droits d'enregistrement et de succession	Gilles de Foy	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

--